

DECISION CA128-2015

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers
Vu la d lib ration CA011-2015 du 26 f vrier 2015

Objet de la d cision Demande d'adh sion de la Direction de l'International

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande d'adh sion de la Direction de l'International   European Technology Platform in Nanomedicine (ETP Nanomedicine).

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 30 octobre 2015

Jean-Paul SAINT-ANDRE
Le Pr sident de l'Universit  d'Angers

Pour le pr sident
et par d l gation
Le Directeur g n ral des services
Olivier TACHEAU



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : 6 novembre 2015

Date du conseil de gestion	Direction de l'international		Date compte rendu CA
	nom de la structure		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
European Technology Platform in Nanomedicine (ETP Nanomedicine)	500,00 euros	90030	<p>Les membres de l'ETP en nanomédecine se composent de représentants du monde de l'industrie, d'organisations publiques et privées de la recherche, d'universités, de cliniques et d'hôpitaux, d'autorités publiques et scientifiques, d'associations.</p> <p>Pour ses adhérents, l'objectif de cette structure est de leur permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accéder au flux d'information grâce à l'accès au portail web, et y contribuer, - d'avoir accès aux groupes de travail et recevoir ainsi les dernières évolutions et décisions de la Commission Européenne, - de participer aux réunions de la plateforme, - d'avoir accès au "processus de construction de projet" dans le cadre des activités de l'ETPN. <p>Les objectifs de l'ETP sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir une stratégie claire dans le domaine de recherche afin d'établir un agenda stratégique de recherche, - diminuer la fragmentation de la recherche en nano-médecine - Mobiliser des investissements supplémentaires publics et privés - Identifier les domaines prioritaires - Stimuler l'innovation dans les nanobiotechnologies à usage médical <p>(Plus d'informations : http://www.etp-nanomedicine.eu/public)</p> <p>Les fonds pour l'adhésion 2015 seront prélevés sur le financement européen</p>